



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/formation-le-droit-de-l-enfant-a.html>

Formation : Le droit de l'enfant à une éducation non violente - Jeunesse & Droit - Namur

- Agenda des droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : jeudi 17 décembre 2020

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Objectifs de la formation : L'objectif de la formation est d'informer et de sensibiliser les participants à la question des châtiments corporels dans une approche combinant droit, sociologie et psychologie.

Tout d'abord, il s'agira de circonscrire la notion même de châtiment corporel et de mesurer l'ampleur de ce phénomène.

Les conséquences négatives des châtiments corporels sur le développement de l'enfant, tant à long terme qu'à court terme, seront également abordés de manière à mieux appréhender l'importance de développer et de soutenir une éducation non violente.

Enfin, les textes juridiques nationaux et internationaux pertinents seront présentés aux participants afin que ceux-ci soient à même de mieux comprendre l'enjeu d'une législation belge plus claire en la matière.

La formation suscitera ainsi le débat sur une problématique de société, arguments à l'appui avec toute la nuance requise, de manière à permettre aux participants de déconstruire les stéréotypes et de contribuer autant que possible à l'évolution des mentalités sur cette délicate question.

Contenu :

- Comprendre la notion de « châtiment corporel » : de quoi parle-t-on exactement ?
- Interroger l'efficacité de cette méthode éducative
- Aborder les conséquences néfastes des châtiments corporels sur le développement de l'enfant
- Faire le point sur la situation en Belgique, d'un point de vue juridique et social
- Approcher les différents instruments internationaux qui enjoignent à la Belgique de légiférer
- Comprendre l'utilité d'une législation interdisant expressément les châtiments corporels
- Identifier les autres moyens d'action pour faire évoluer les mentalités

La formation alternera exposés théoriques et exercices pratiques, via notamment la diffusion de vidéos et la discussion autour d'un questionnaire qu'il sera demandé aux participants de préalablement compléter de manière individuelle.

Public : Cette formation s'adresse aux travailleurs sociaux, éducateurs, enseignants, juristes,... qui souhaitent mieux appréhender le phénomène des châtiments corporels et comprendre l'enjeu d'une interdiction claire de ceux-ci, dans quelque milieu que ce soit (école, institution, famille).

De manière générale, toute personne est susceptible d'être intéressée par cette formation, en tant que parent et/ou en tant qu'enfant, devenu adulte, et ayant sans doute été confronté à cette pratique.

Plus d'infos sur <http://www.jeunesseetdroit.be/forma...>